

## Comment adhérer au Collectif santé ?

Le Collectif santé est ouvert à tous.

La cotisation pour adhérer à l'association est de **15 euros** pour l'année.

Vous pouvez adhérer :

- **soit auprès d'un membre du CA :**
  - en remplissant un bulletin d'adhésion
  - et en réglant la cotisation en liquide
    - ➔ un reçu vous sera délivré.
  
- **soit en envoyant un mail au Collectif ([cs.vv@laposte.net](mailto:cs.vv@laposte.net))**
  - en mentionnant les informations suivantes :
    - **nom et prénom**
    - **adresse postale**
    - **adresse mail**
    - **numéro de téléphone**
  - vous recevrez une réponse par mail
    - vous invitant à la prochaine réunion du CA
    - où vous pourrez régler la cotisation en liquide
      - ➔ un reçu vous sera délivré.